



CONSULTATION COMMUNAUTAIRE DU PROJET DE LOI TSHISHEUATISHITAU DISTRIBUTION DU PROJET DE LOI

Uashat mak Mani-utenam, le 6 janvier 2025 – Comme vous le savez, nous avons dû reporter les consultations prévues en décembre dernier en raison des conditions météorologiques et pour assurer la sécurité de nos membres.

Ainsi, le report des consultations communautaires concernant la présentation et la validation du projet de texte de la Loi Tshisheuatishitau se tiendront la semaine prochaine, soit :

- Le 15 janvier 2025, à 18h, à la salle Naneu à Uashat
- Le 16 janvier 2025, à 18h, à la salle Teueikan à Mani-utenam

En prévision de ces rencontres, nous vous transmettons un **PROJET** de texte de la Loi Tshisheuatishitau en innu-aimun et en français. Ce texte est le reflet du système de gouvernance qui avait été approuvé par les membres de la communauté lors des nombreuses consultations qui ont eu lieu depuis 2017.

Nous vous demandons de garder **CONFIDENTIEL** le projet de texte de la Loi et de ne pas le rendre public considérant que :

- 1) C'est un projet et il est sujet à la validation par la communauté et par ITUM;
- 2) Il est la propriété intellectuelle des Innus de Uashat mak Mani-utenam;
- 3) Nous souhaitons avoir un texte approuvé par la communauté avant que le public, les médias et les gouvernements du Québec et Canada aient accès au texte de la Loi.

Ce projet de texte est fondé sur les différentes consultations ayant eu lieu depuis 2017, et plus particulièrement suivant les consultations et la présentation du modèle de la Loi (annexé à la copie du projet de loi) en janvier 2023. Le projet de texte de la *Loi Tshisheuatishitau* propose un modèle de gouvernance pour la bienveillance de nos enfants et nos familles qui respectent nos traditions et nos coutumes. C'est l'exercice même de notre droit à l'autonomie gouvernementale en matière de services à nos enfants et à nos familles. Ce modèle aura pour effet de nous exclure de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et de remettre la Nikanish au cœur des décisions pour nos enfants.

De plus amples explications vous seront données lors des consultations communautaires et nous pourrons répondre à vos questions précises sur le projet de *Loi Tshisheuatishitau*.

***** RAPPEL ***** : La prochaine étape est de vous faire valider le texte de la Loi. Une fois validé, il faudra notamment négocier le budget pour la mise en œuvre de la loi, engager le personnel nécessaire et prévoir le processus de transfert des dossiers. Ainsi, nous espérons au mieux une mise en œuvre de la Loi à **l'automne 2025**.